

Compte-rendu Commission Culture

08/12/2020

Etaient présent(e)s :

Elu(e)s : Yves Le Moigne (Telgruc – Vice-Président en charge de la Culture), Magali Chesse (Argol), Muriel Le Merour (Camaret), Patricia Leroux (Crozon), Marie-Claire Cariou (Landévennec), Christelle Gaouyer (Lanvéoc), Ludovic Lassagne (Le Faou), Michel Coadour (Pont de Buis) Audrey Baton (Roscanvel), Mme Martine Le Guirriec-Morvan (Rosnoën).

CCPCAM : Hubert Le Brenn (DGS), Katell Le Berre (Coordinatrice Enfance Jeunesse), Maude Vincent (Coordinatrice culturelle), Manon Roudaut (Assistante communication Culture).

Absent(e)s et excusé(e)s : néant.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Le Projet Culturel de Territoire

- 1.1. Enjeux et objectifs
- 1.2. Point sur les groupes de travail
- 1.3. Les enjeux, par les acteurs culturels musique et spectacle

2. Inauguration de l'Améthyste

- 2.1. Point sur les travaux et les visuels
- 2.2. Programmation : rappel des grands principes
- 2.3. Premières pistes

3. Le fonctionnement en saison

- 3.1. RAPPEL Principes généraux pour la construction d'une saison culturelle
- 3.2. Le principe des priorités

4. Point budgétaire

5. Questions diverses

Compte rendu :

- Document support : le power-point en pièce attachée.
- Compléments :

1. Le Projet Culturel de Territoire

1.2. Point sur les groupes de travail

Concernant les groupes de travail, de bons retours des acteurs culturels du territoire, et des élus ayant suivi les premières réunions de fin novembre - début décembre. Une bonne implication, de riches échanges, des premiers points d'appui.

La première phase d'interconnaissance, information et réflexions avec les groupes de travail musique et spectacle, sera suivie d'un temps de partage autour d'un objet concret : la proposition faite à tous de contribuer à des temps forts thématiques (spectacle, musiques acoustiques, musiques amplifiées, Bretagne) au cours du mois d'inauguration de l'Améthyste.

2. Inauguration de l'Améthyste

2.1. Point sur les travaux et les visuels

Deux visuels sont présentés, les élus présents préfèrent en majorité celui de droite (cf. power-point).

2.3. Premières pistes

Commande d'une sculpture : le support de la pierre est un bon choix car résistant en milieu marin. Quelques noms sont donnés pour la consultation : Carlo Aventuriero, M. Vaillant, Thomas Langrand. Un budget de 15.000-20.000€ est souhaitable.

Inauguration : il serait intéressant d'associer les cercles celtiques pour la fête de la Bretagne et peut-être également pour l'inauguration.

Grand concert :

- Suggestions de programmation : Gwennyn, Soldat Louis, Tri Yann, Patrick Ewen, Merzhin, Denez Prigent, Steven Prigent, Yann-Fanch Quemener, Yvon Etienne, Les Ramoneurs de Penhir, ...
- Budget : problème de jauge assise et réduite en contexte covid réduisant également les recettes de billetterie. Pour une tête d'affiche, un budget de 10.000 à 15.000€ serait souhaitable
- Lien avec les publics : tout le monde n'aura pas de place, cela créera des frustrations. Pour autant un concert avec une tête d'affiche pour l'inauguration semble essentiel pour le rayonnement et l'image de la nouvelle salle dans le temps. Les frustrations créeront l'envie pour les saisons à suivre.

3. Le fonctionnement en saison

3.2. Le principe des priorités

La réflexion sur le fonctionnement de la salle par les acteurs culturels est à penser en collaboration avec eux. Est-ce une mise à disposition de salle gratuite en autonomie ? Accompagnée par la CC ? Est-ce qu'ils ont leur propre billetterie ? Quelle utilisation du bar ? Il y aura plusieurs schémas de fonctionnement encadrés et partenariats conventionnés...

Une utilisation plus régulière par certaines associations, notamment avec Kaniri Ar Mor, est envisagée. Cela permettrait également de libérer des créneaux d'utilisation de salles communales très sollicitées pour d'autres associations. La commission valide ce principe.

4. Point budgétaire

Le budget annuel de programmation prévu est à ce jour est de 140.000€.

(Une référence de calcul dans les milieux de la culture : un budget de fonctionnement est globalement équivalent à 10% de la somme de l'investissement pour le bâtiment, soit dans le cas de l'Améthyste : 10% de 3.300.000€ => 330.000€. Généralement plus ou moins 50% de cette enveloppe est nécessaire au fonctionnement pour la structure en ordre de marche (salaires, charges, fluides, intérêts d'emprunts, ...) et plus ou moins 50% sont fléchés pour l'artistique (140.000€ / 150.000€ dans le cas de l'Améthyste).

La proposition est que 70.000€ des 140.000€ prévus pour l'année 2021 soient consacrés à l'inauguration. Les élus de la commission valident cette proposition dans la mesure où il restera 6 mois de programmation pour l'année 2021, soit la moitié.

Réflexion tarifaire : quid des dispositifs applicables pour l'accès par les jeunes (application du Pass' culture par exemple).

Compte-rendu transmis le 15/01/21